

# 1

## VULBENS, UNE COMMUNE FRONTALIÈRE



La commune de Vulbens est née de la fusion de deux anciennes paroisses : Vulbens (avec La Fontaine et Faramaz), Bans (avec Cologny et Moissey). Son territoire s'étend sur 1250 hectares de 330m à 920m d'altitude entre Rhône et Vuache.

Son nom viendrait de *Vulbeengi*, noté dès le 11<sup>ème</sup> siècle et qui serait d'origine burgonde. Le Rhône a servi longtemps de frontière naturelle, ce qui a octroyé à Vulbens une situation limitrophe à toutes les époques. Ainsi, le territoire allobroge dans l'Antiquité appartient à la Narbonnaise allant des Pyrénées à Vulbens ! De l'autre côté du Rhône la Séquanaise couvre une partie du Plateau suisse jusqu'à l'Alsace.

En 58 av. JC, Jules César fait construire un « mur », fortification faite de fossés, levées de terre et palissades en rive est du Rhône, pour empêcher que les Helvètes ne migrent vers l'ouest. En 1601, le Rhône marque la frontière entre les États de Savoie à l'est et la France à l'ouest.

La Confédération helvétique à laquelle Genève adhère en 1815 après les défaites napoléoniennes vient effleurer Vulbens à la Borne Numéro 1 entre Moissey et Chancy.

Après 1860 et le rattachement définitif de la Savoie à la France, le Rhône devient frontière départementale et la commune est entièrement incluse dans la nouvelle Zone franche.

Depuis 1934, celle-ci est rétrécie en Petite Zone, coupant Vulbens en deux ! En 1940, la ligne de démarcation entre Zone libre et Zone occupée suit le nant de la Vosogne, avant d'être fixée au Rhône. De nos jours, la commune reste frontalière surtout par le nombre important d'actifs travaillant à Genève.

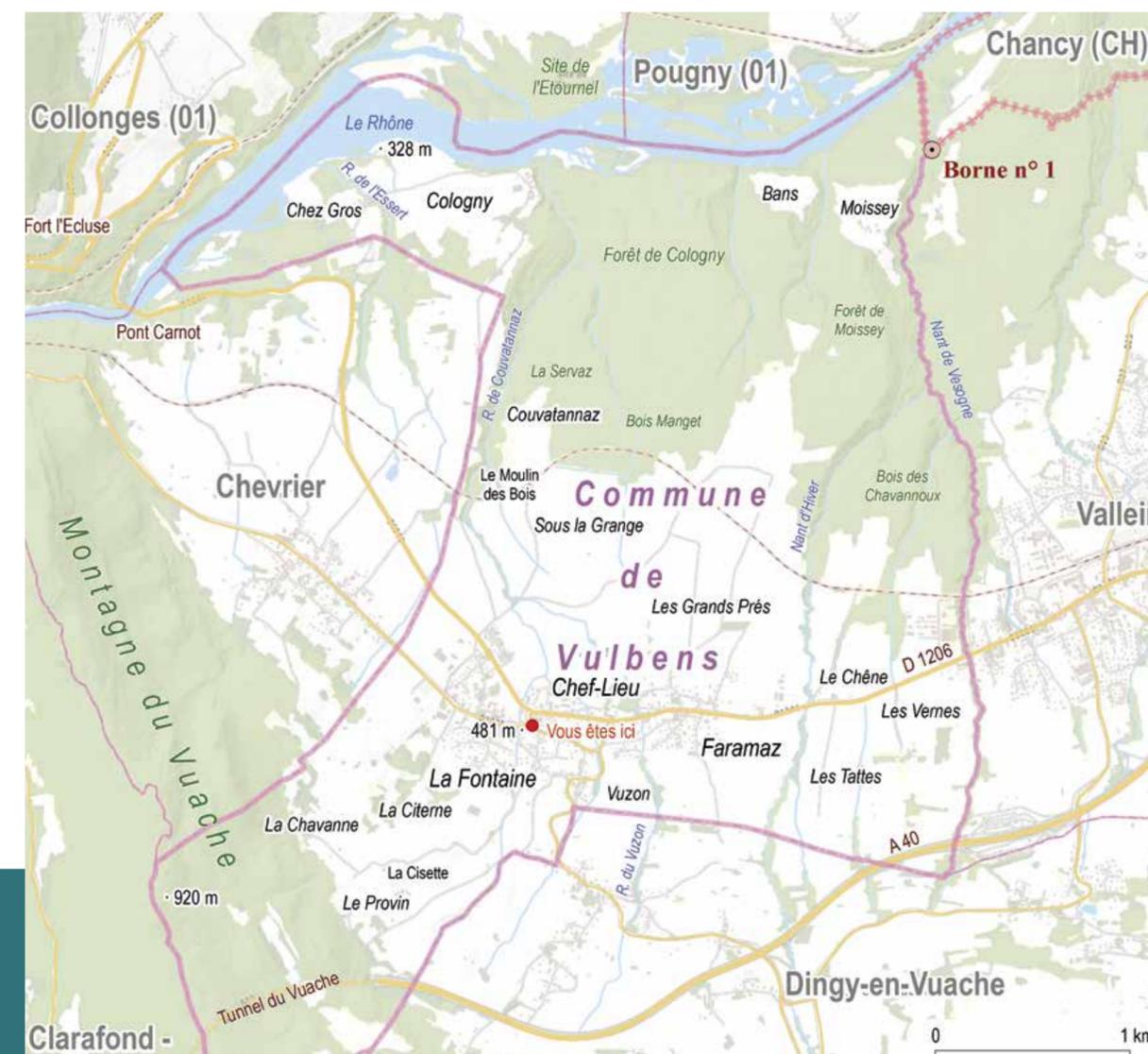


Illustration :  
Le territoire communal de Vulbens

# 2

## LA MAIRIE-ÉCOLE DE VULBENS



Cet imposant bâtiment datant de 1884, dit « Jules Ferry », ne constitue pas la première mairie-école de la commune. En effet, dès 1844, lors de la reconstruction de l'église et de son clocher, une nouvelle cure est prévue tout à côté.

Le curé Peccoux ayant déjà un domicile, celle-ci deviendra la mairie-école de garçons. Après le rattachement de la Savoie à la France en 1860 et les lois Jules Ferry de 1881-82 instituant l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïque, une nouvelle construction est indispensable. Le maire Bernard Gay vend à la commune un terrain de neuf ares pour 1224 francs et y lance les travaux.

En 1884, le bâtiment est inauguré abritant quatre classes, la mairie et deux appartements destinés aux « régents » (instituteurs). Ceux-ci sont les « hussards noirs » de la République car ils doivent enraciner l'idéal démocratique dans l'esprit des enfants. En plus des sciences, de l'histoire, de la géographie, de la morale et du français que les enseignants imposent au détriment du patois, il s'agit aussi de former une nation de patriotes.

Le traumatisme de la défaite de 1870 face à l'Allemagne y est rappelé sur les cartes murales de France où l'Alsace-Moselle perdue est ornée d'un crêpe noir.



*Illustration :  
Entraînement militaire des élèves devant  
l'école vers 1890*

En outre, Paul Bert, ministre de l'Instruction publique instaure en 1882 une instruction militaire pour les garçons de plus de 12 ans avec activités sportives et maniement d'armes en... bois.

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, la croissance démographique nécessite la construction d'un nouveau groupe scolaire. Cette fière bâtisse abrite désormais la maison communale.



# 3

## LES FRUITIÈRES DE VULBENS



L'histoire des sociétés fruitières de Vulbens est fort ancienne. Dès 1811, une société de producteurs louait un local dans la propriété du marquis du Vuache à Faramaz. Puis, en 1847, 30 cultivateurs fondent une nouvelle société coopérative. Son règlement servira de modèle pour les nouvelles sociétés fruitières qui s'établiront dans la région. Cette société perdure jusqu'en 1851.

Tout le mobilier fut alors vendu et les locaux du château abandonnés. Dès 1858, Jean Benoît et Louis Mermoux, créent une troisième société qui démarre avec 10 sociétaires. Elle fonctionne dans un vieil immeuble dans le centre du village. En janvier 1860, elle compte 41 paysans qui apportent chaque matin et soir dans des *boilles* (bidons) plus de 500kg de lait transformés en fromage par le fruitier Pochon.

Bernard Gay, maire de 1862 à 1902, fait construire ici cette nouvelle fruitière avec appartement pour le fromager, sa famille et ses aides. Il prévoit aussi une porcherie de 150 cochons et un poids public à bascule. Il choisit de rénover cet édifice, idéalement situé au carrefour de trois chemins qui desservent les hameaux de Vulbens, et en bordure du nant de Lavanchy qui actionnait la baratte pour le beurre. Il en établit lui-même les plans et les devis. Il a pu écrire fièrement : « La construction de Vulbens est devenue le modèle du genre.

Le premier fourneau métallique apparu est celui posé en cette fruitière et dans lequel le premier fromage a été chauffé le 1<sup>er</sup> octobre 1876. »

Ainsi, l'économie agricole d'autosubsistance céréalière se transforme rapidement en une économie de marché. Le lait, fruit du travail des paysans est transformé en fromage et commercialisé.

Les vaches deviennent les reines des prairies et les corps de ferme gagnent du volume pour abriter de grandes quantités de foin pour l'hiver. Comme souvent dans la région, cette fruitière cesse son activité dans les années 1970, victime de l'industrie laitière et des normes sanitaires.



Illustration :  
La fruitière de Vulbens vers 1900

# 4

## SEPT MOULINS À VULBENS AU XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE



Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la France comptait 75000 moulins. Ces édifices, essentiellement construits en bordure de cours d'eau, étaient indispensables pour de nombreux usages : moudre les céréales, battre le fer, scier le bois, écraser les fruits, assouplir le lin, broyer les os ou mélanger la pâte à papier.

C'est la révolution industrielle, avec notamment le développement de la machine à vapeur, qui sonne le glas de cette activité trop dépendante des conditions météorologiques.

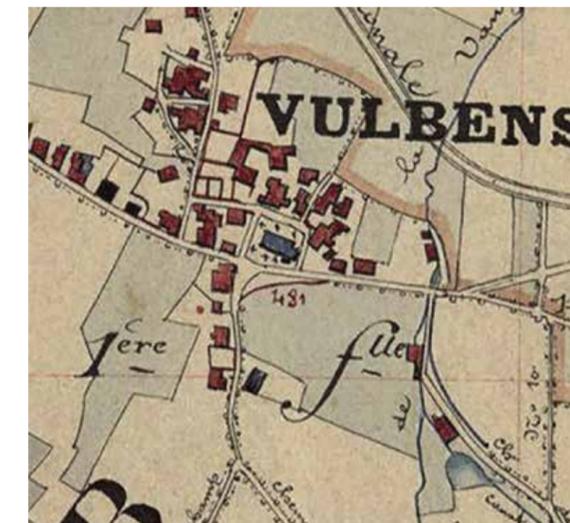
L'historien Bénédicte Frommel a recensé plus de 200 moulins en 1840 dans le bassin genevois. Situés principalement sur le Rhône et les nants venus du Salève et du Vuache, ces moulins à roues étaient surtout utilisés pour moudre des céréales et parfois pour produire des huiles (noix, noisette).

Parcourue par plusieurs nants, Vulbens était une commune bien dotée avec sept moulins. Deux étaient situés sur le nant d'Hiver, le moulin Tissot et celui de Crozat.

Trois autres se trouvaient en bordure de ce ruisseau de Fontaine Froide (dit aussi de La Vangy), le moulin Amoudruz et les deux moulins Favre, l'un consacré à la mouture des céréales et l'autre, faisant fonctionner une scierie.

En amont, se trouvait une retenue d'eau permettant un usage maîtrisé. Ils sont devenus aujourd'hui des maisons d'habitation.

Érigés sur le nant de la Couvatannaz, entre le chef-lieu et Cologny, les deux derniers étaient appelés moulins des Bois. Essentiels à la vie des gens durant des siècles, il n'en reste plus aujourd'hui que quelques ruines noyées dans la végétation.



*Illustrations :  
Un moulin à eau avec sa roue (aquarelle Sylvie  
Converset) et le centre de Vulbens en 1871 avec  
ruisseau, retenue d'eau, moulin et scierie.*

# 5

## VULBENS, UN VILLAGE AUTREFOIS ANIMÉ



De nos jours, Vulbens se caractérise par une circulation automobile dense sur la RD1206 engendrée par le mouvement pendulaire des frontaliers et fort peu d'animation le long de cette rue.

En 1911, pour une population de 670 âmes (trois fois moins nombreuse qu'en 2021), les habitants s'y côtoyaient en permanence puisque presque tous vivaient et travaillaient sur place.

Les paysans étaient majoritaires, d'où l'omniprésence de troupeaux de vaches et d'attelages. Les enfants également occupaient l'espace entre école, jeux et travaux des champs.

Surtout, une cinquantaine de commerçants et artisans assuraient une activité et un service de proximité, avec un va et vient continu.

L'animation devait être bruyante près des neuf cafés et restaurants, à savoir chez Magnin, Gaillard, Sautier, Courtais, Carabelli, Deluermoz, Fol, Gay et Charvin. Il y avait aussi sept épiceries ou merceries dont trois tenues par des femmes.

La consommation de pain nécessitait trois boulangers et le vêtement cinq couturières, mais aussi blanchisseuses, chapeliers, tailleurs, cordonniers.

N'oublions pas forgerons, charrons, scieurs, charpentiers, maçons, menuisiers. Enfin, curé, instituteurs, notaire, garde-champêtre, notaire, médecin et même une sage-femme apportaient un service précieux à la population.

Il est à noter la présence de vingt-six étrangers, dont des Italiens, souvent dans les métiers du bâtiment.



*Illustration :  
Une rue animée devant l'église au début du  
20<sup>ème</sup> siècle*

# 6

## L'ÉGLISE SAINT-MAURICE



Son existence est attestée dès 1265 dans un acte de l'abbaye de Chézery qui possédait une part des dîmes de la paroisse avec le seigneur du Vuache. Vulbens aurait été un domaine des rois de Bourgogne, ce qui pourrait expliquer sa dédicace à Saint-Maurice. La paroisse de Bans, dont l'église avait été emportée par une crue du Rhône en 1599, fut réunie à Vulbens en 1792, lors de la création du département du Mont-Blanc.

Sous le Consulat, par lettres patentes d'août 1803, Chevrier et une partie de Dingy lui sont rattachés également. Cela nécessite, entre 1820 et 1830, un agrandissement de cet édifice datant du XV<sup>ème</sup> siècle, en lui adjoignant deux nefs latérales. Le clocher, détruit depuis la Révolution, est reconstruit sur le côté sud dès 1820.

De l'ancienne église ont été conservés le chœur à chevet plat de caractère gothique, ainsi que la chapelle gauche au nord. On voit encore de l'extérieur une fenêtre géminée aujourd'hui murée. L'ancien portail qui avait une forme ogivale fit place à celui que l'on voit aujourd'hui.

L'église est de type « basilical » en style néoclassique avec un voûtement d'arêtes. Entre les travées, des arcs doubleaux à pilastres doriques rythment les voûtes des trois nefs. L'autel est en stuc surmonté d'une peinture de Ferraris représentant saint Maurice en armes.



*Illustration :  
Une rue animée devant l'église au début du  
20<sup>ème</sup> siècle*

Sur la tribune, une huile sur toile figure son apothéose peinte par Laurent Baud en 1885.

L'autel latéral gauche est dédié à saint François de Sales, représenté « aux yeux bleus transmettant un regard captivant ».

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, cette chapelle appartenait au marquis de Chaumont. Auparavant, en 1606, lors de la visite de saint François, il existait deux chapelles : une sous le vocable de Sainte-Catherine, attestée depuis 1484, de la présentation des Montchenu, seigneurs du Vuache et une autre ruinée de la maison de Cusinens, seigneurs de Faramaz.



7

# LE CHÂTEAU DU VUACHE



Il y avait sur ce site au 12<sup>ème</sup> siècle une fortification constituée d'un mur de terre, d'un fossé avec peut-être des constructions de pierre. Le chevalier Pierre de Vulbens en était le seigneur.

Au 13<sup>ème</sup> siècle, le comte de Savoie menaçait la sécurité du Genevois en détenant la rive droite du Rhône.

Le comte Guillaume de Genève (1252), soucieux de fortifier ses positions, construisit sur ce lieu stratégique un château de pierre, avec une enceinte maçonnée, flanquée de tours circulaires et pourvu d'un vaste logis.

La salle de réception (aula), où le comte exerçait ses pouvoirs, déployait tous ses apparats. Les comtes de Genève aimaient les chasses à l'ours au Vuache. La famille Montchenu en est propriétaire au 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle. Marin de Montchenu est un fidèle compagnon du roi François I<sup>er</sup> et combat avec lui à Marignan en 1515.

Un inventaire du mobilier de 1516 fait état d'une centaine de tapisseries murales représentant *bestes, oyseaux et folliages*, lesquelles avaient une fonction décorative et aussi d'isolant thermique. Leurs revenus proviennent des nombreux droits seigneuriaux qui pèsent sur les paysans : cens, dîmes, main-morte, péages... moult taxes et redevances y compris sur l'orpaillage dans le Rhône !



Illustrations :

Le château du Vuache vers 1600 d'après les plans issus des fouilles de F. Raynaud de 1984 (aquarelle Sylvie Converset) et extrait de la mappe sarde de 1730 (ADHS)

Au 18<sup>ème</sup> siècle, le château tombe en ruine mais il apparaît encore sur la mappe sarde en amont de l'église et des hameaux de Vulbens. Les masures y sont souvent regroupées et mitoyennes par souci d'économie de matériaux.



# 8

## LA SEIGNEURIE DU VUACHE



L'antique seigneurie comprenait les paroisses de Vulbens, Chevrier, Bans et pour partie Dingy-en-Vuache.

Elle appartient, entre autres, aux comtes de Genève, aux Vienne, aux Montchenu-Ternier, au seigneur de Menthon.

Les armoiries de ce dernier et la date 1579 ornent la pierre insérée dans le mur tout à côté.

Claude de Blancheville, seigneur de Faramaz dont il avait restauré le château, réussit en 1709 à acheter la totalité de la seigneurie, dont le château en ruine. Il put enfin arborer le titre de seigneur du Vuache, alors qu'il n'en avait été que le vassal jusque-là.

En 1758, le Vuache est érigé en marquisat, vendu à Joseph de la Grange, anobli récemment, qui tient à en tirer grand profit. Sitôt arrivé, il fracasse d'un coup de pied la mesure officielle du Vuache, entendant que les dîmes (redevances) lui soient payées en mesure de Chaumont, de plus grande contenance.

Il fait tant que les communautés du Vuache se révoltent contre lui et lui font procès devant le roi.

Ainsi, 11 ans avant l'édit du roi de Sardaigne qui offre aux communautés villageoises la possibilité de racheter les droits qui pèsent sur eux et 29 ans avant la Révolution française, les villageois du Vuache partent d'eux-mêmes à la conquête de leurs libertés.

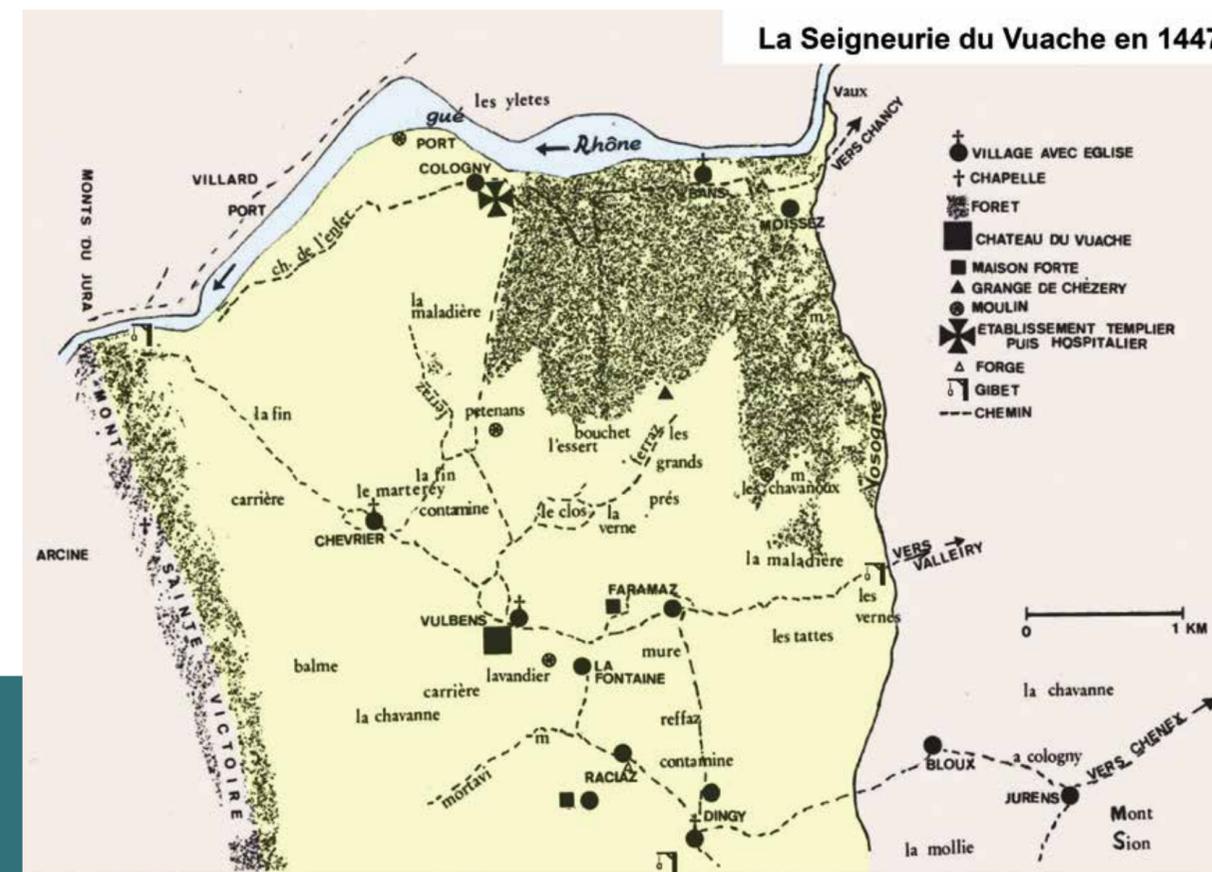


Illustration :  
Territoire de l'ancienne seigneurie  
du Vuache au 15<sup>ème</sup> siècle  
(carte de Philippe Duret et P.F. Swartz)

Ce sera un coûteux combat qui ne se terminera qu'en 1792, lorsque la Révolution abolit tous les privilèges.

Hélas, les habitants de Vulbens furent bien déçus : sous l'Empire, le préfet du Léman Barante leur imposa comme maire le fils même du marquis, décédé entre-temps.

Il put alors récupérer ses biens, qui avaient été déclarés biens nationaux mais n'avaient pas été vendus à l'encan. Il n'avait donc rien perdu de sa morgue !



# 9

## DE L'ÉCOLE DES SŒURS À LA MAISON FAMILIALE DE VULBENS



Avant les lois Jules Ferry de 1881-82 qui rendent l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïque, l'instruction était l'affaire du clergé catholique.

Ainsi, à Vulbens en 1859, la marquise de Chaumont Caroline de Grailly donne à la commune un immeuble sous condition qu'il serve à l'établissement d'une école de filles dirigée par les sœurs de la Croix de Chavanod.

En 1898, le bâtiment devient propriété de cette congrégation. Celle-ci est dissoute par la loi sur les associations de 1901 interdisant les congrégations n'ayant pas obtenu d'autorisation gouvernementale.

L'immeuble est alors acquis puis restauré par M. Gaymard. En 1948, les sœurs de Chavanod rachètent leur ancienne maison.

L'année suivante, sœur Marie-Luce crée une Maison Familiale recevant 14 jeunes filles en internat.

Durant 30 ans, la structure bénéficie de plusieurs agrandissements et accueille au total plus de six cents élèves et même des familles ouvrières en séjours d'été.

Mais en 1979, les sœurs cessent l'activité pédagogique qui bientôt intègre de nouveaux locaux construits en amont.

Un Centre de Formation d'Apprentis accueille environ deux cents garçons et filles internes, en alternance avec le monde de l'entreprise. CAP, bac pro et BTS de commerce sont proposés.

Quant aux sœurs, elles sont toujours ici dans leur ancienne maison.



Illustration :  
Vulbens au début du 20<sup>ème</sup> siècle avec  
l'hôtel Magnin devant le bâtiment de  
l'école des sœurs

# 10

## LE LAVOIR AU CENTRE DE LA VIE SOCIALE D'ANTAN



**Imagine-t-on de nos jours les femmes de ce quartier dit Coin d'en-bas venir ici régulièrement et en toutes saisons laver leur linge de concert ?**

C'était pourtant le lot commun de nos aïeules et ce jusque dans les années 1950. Ce lavoir est daté de 1872, mais le bassin principal en ciment est plus récent, certainement des années 1930.

Sa localisation est due à la présence d'une source abondante tout comme celle des maisons anciennes bien regroupées.

Cette promiscuité se traduisait par une vie sociale très communautaire comme ici le travail au lavoir.

La plupart de ces équipements publics apparaissent au 19<sup>ème</sup> siècle avec les progrès de l'hygiène, jugée nécessaire pour combattre les épidémies.

Les grandes lessives à l'origine biannuelles et spécifiques aux draps sont peu à peu remplacées par des rincées mensuelles puis hebdomadaires.

Le blanchiment se fait à la cendre contenant du carbonate de potasse, puis après 1900 au savon et plus tard aux premières lessives « modernes » comme Sapolux.

Les lourds outils des lavandières (seau, baquet, battoir, brouette) rendaient l'ouvrage pénible. Néanmoins, cet endroit interdit aux hommes était propice aux échanges, aux rires et aux commérages.

L'adduction d'eau dans les maisons, les lessiveuses puis les machines à laver, sonnent le glas de cette activité.



*Illustration :*  
*Les lavandières d'antan à l'ouvrage*  
*(aquarelle de Sylvie Converset)*

# 11

## UN ÉLEVAGE AVICOLE À VULBENS



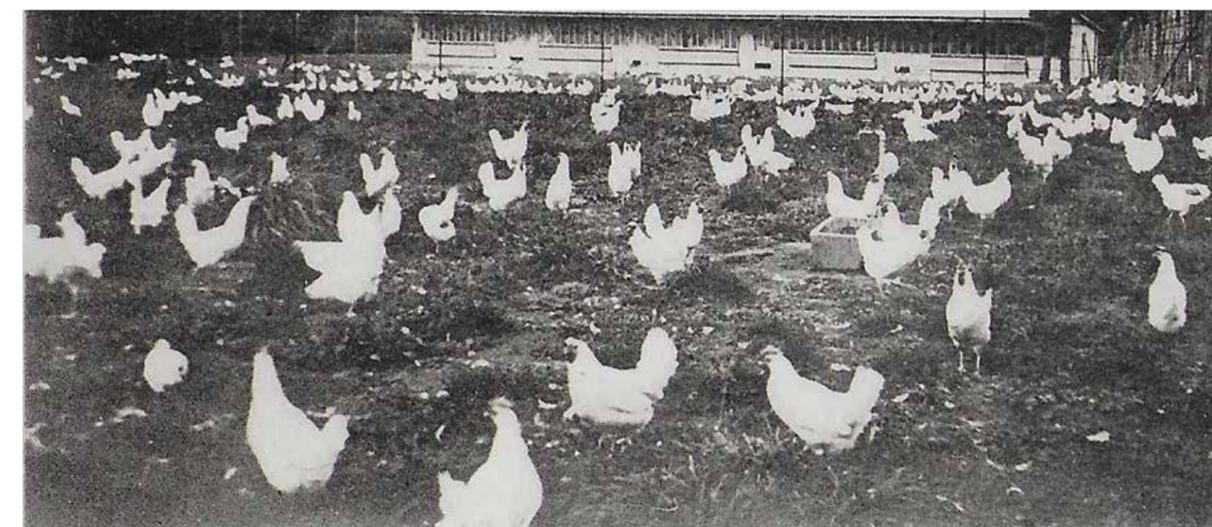
Ici, pendant près d'un demi-siècle (de 1928 à 1970), plus de 10 000 volailles dont 1500 poules Leghorn blanches caquetaient joyeusement. Juste à côté de deux bâtisses cossues, quatre grands bâtiments de 18m sur 5m regroupaient les pondeuses, âgées de 3 mois à deux ans. Dix « colonies » abritaient les jeunes poules et une poussinière accueillait les poussines dans des couveuses chauffées au charbon à 40°. Un élevage de plein air et bio avant la lettre !

L'alimentation était à base de céréales (blé, orge, avoine) produites sur les terres de la ferme familiale avec ajout de débris de coquilles d'huîtres. La production d'œufs allait chaque semaine aux Laiteries Réunies de Genève.

Les poules de deux ans, vidées et plumées étaient destinées aux restaurants, hôpitaux ou marchés locaux. Poussins et poulets de chair étaient également commercialisés. L'entreprise fut créée par Georges Gay, après des études d'ingénieur avicole en Belgique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, du fait des pénuries et de la fermeture de la frontière avec la Suisse, la production cessa et les terrains furent plantés en légumes.

En 1949, Georges Gay accueillit un stagiaire, Pierre Droubay, qui épousa bientôt sa fille Marie-Claude et reprit l'exploitation avicole.

Hélas, en 1970, la vétusté des installations, la concurrence étrangère et l'apparition des élevages en batterie sonnèrent le glas des gallinacées. Georges et Pierre furent néanmoins des innovateurs et acteurs impliqués de leur commune, en tant que maires de Vulbens.



ÉLEVAGE de VULBENS (Hte-Savoie) — Un troupeau de pondeuses Leghorn



ÉLEVAGE de VULBENS (Hte-Savoie) — Bureaux et grainerie



Illustrations :  
Cartes postales anciennes de l'élevage  
avicole de Vulbens

# 12

## FRANÇOIS BULOZ, PRINCE DES LETTRES FRANÇAISES



Victor Hugo, George Sand ou Alexandre Dumas lui réservaient des textes inédits pour sa Revue des Deux Mondes, mais il y a fort à parier que François Buloz reste un inconnu pour la plupart des habitants du Genevois. Et pourtant, quel destin extraordinaire que celui du fils de Jean-Louis Buloz et Louise Gaillard, cultivateurs à Vulbens !

Les choses débutent bizarrement pour ce futur grand homme des Lettres françaises né le 20 septembre 1803 dans la maison (aujourd'hui disparue) en contrebas de celle située derrière vous. Ni les témoins, ne sachant pas écrire, ni son père, blessé à la main, n'ont pu signer le registre de naissance rédigé par Gaspard Curtet, maire de Vulbens, alors commune française du département du Léman. Son avenir s'annonçant agricole, le jeune François est engagé comme « garçon de campagne » chez M. Naville, pasteur à Chancy.

Ce dernier remarque ses aptitudes et lui donne l'opportunité de faire quelques études, avant de gagner Paris. Dans la capitale, il exerce divers métiers comme chimiste, aide imprimeur ou traducteur de livres anglais, avant de racheter en 1831 La Revue des Deux Mondes, un magazine de géographie au bord de la faillite.

En ouvrant ce journal aux écrivains, il va bientôt devenir un homme qui compte dans la littérature française. Durant plus de quarante ans, il en fait un pôle incontournable de la vie intellectuelle française et européenne.

Cette revue a accueilli dans ses pages l'élite des écrivains de l'époque : George Sand, Hugo, Vigny, Musset, Balzac, Dumas ou Baudelaire, qui y publie les Fleurs du Mal. Après avoir acquis le domaine de Ronjoux, près de Chambéry, Buloz profite en 1858 d'un déplacement en Savoie pour revoir durant quelques heures Vulbens, le lointain village de son enfance.

Décédé en 1877 à Paris, François Buloz est enterré au cimetière du Père-Lachaise.



*Illustration :*  
*François Buloz et la Revue des Deux Mondes,*  
*honorés par une médaille pour le centenaire*  
*de la publication en 1929*

# 13

## LES CARRIERS DE VULBENS



Le territoire communal de Vulbens s'étage des berges du Rhône (altitude 330m) à la crête du Vuache (920m), s'appuyant sur le pied du versant nord du Mont Sion.

Cette situation a permis à ses habitants d'exploiter autrefois son sous-sol pour la construction. Dans la partie basse, argiles, sables, graviers et galets de rivières sont utilisés depuis l'Antiquité. Ainsi, on trouvait une tuilerie à Moisse.

Le Mont Sion constitué de grès tendre appelé molasse voit plusieurs carrières en activité dont une toute proche d'ici, près du chemin dit de la Molassière. Cette roche facile à tailler se retrouve dans les encadrements de portes et fenêtres des maisons les plus anciennes. Ainsi, Jacques Brodaz exerce le métier de carrier jusqu'à son décès en 1869 à 26 ans. Cette activité est concurrencée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par la taille du calcaire, dans des carrières situées plus haut sur le Vuache, comme celle de La Foge.

Enfin, à la même époque, les nombreux blocs erratiques granitiques venus du massif du Mont-Blanc ou des Alpes valaisannes, déposés par le glacier du Rhône il y a 35000 ans, sont également taillés par des graniteurs souvent venus d'Italie, comme Michel puis Auguste Rivoire, habitant à La Fontaine.

Observer les murs de maisons anciennes de Vulbens permet de comprendre la géologie du territoire.



*Illustrations :*  
*Linteaux de porte de grange en molasse (1732),*  
*de fenêtre en calcaire (1876) et d'oratoire en*  
*granite (1887)*

# 14

## ADRIAN MIATLEV, LE POÈTE OUBLIÉ



Ici, dans la maison des frères Gay dits Cascaret, protecteurs des artistes, vécut en 1963 Adrian Miatlev, un des derniers poètes dits « légendaires ».

Éternel insurgé, assoiffé de liberté, hostile aux poseurs, on a dit de sa poésie : bienfaisante et révoltée, elle participe d'une inquiétude majeure, d'un immense désarroi, liée à l'aspiration tragique vers l'impossible sérénité.

Né à Moscou en 1910, il émigre en France avec sa famille en 1921 et à 20 ans, il s'installe à Paris. Il collabore tout d'abord à la revue Esprit avant la guerre, puis, à partir de 1947, rejoint la Tour de Feu fondée par Pierre Bouju; cette revue internationaliste de création poétique regroupe une part importante de son œuvre.

Il a toujours vécu, par choix, dans un dénuement extrême.

Il faut que le poète soit la preuve vivante et ambulante de son poème.

À propos des paysans qu'il a côtoyés à Vulbens, il écrivait :

« Le blé pèse. Le blé fait mal. »

On lui doit aussi :

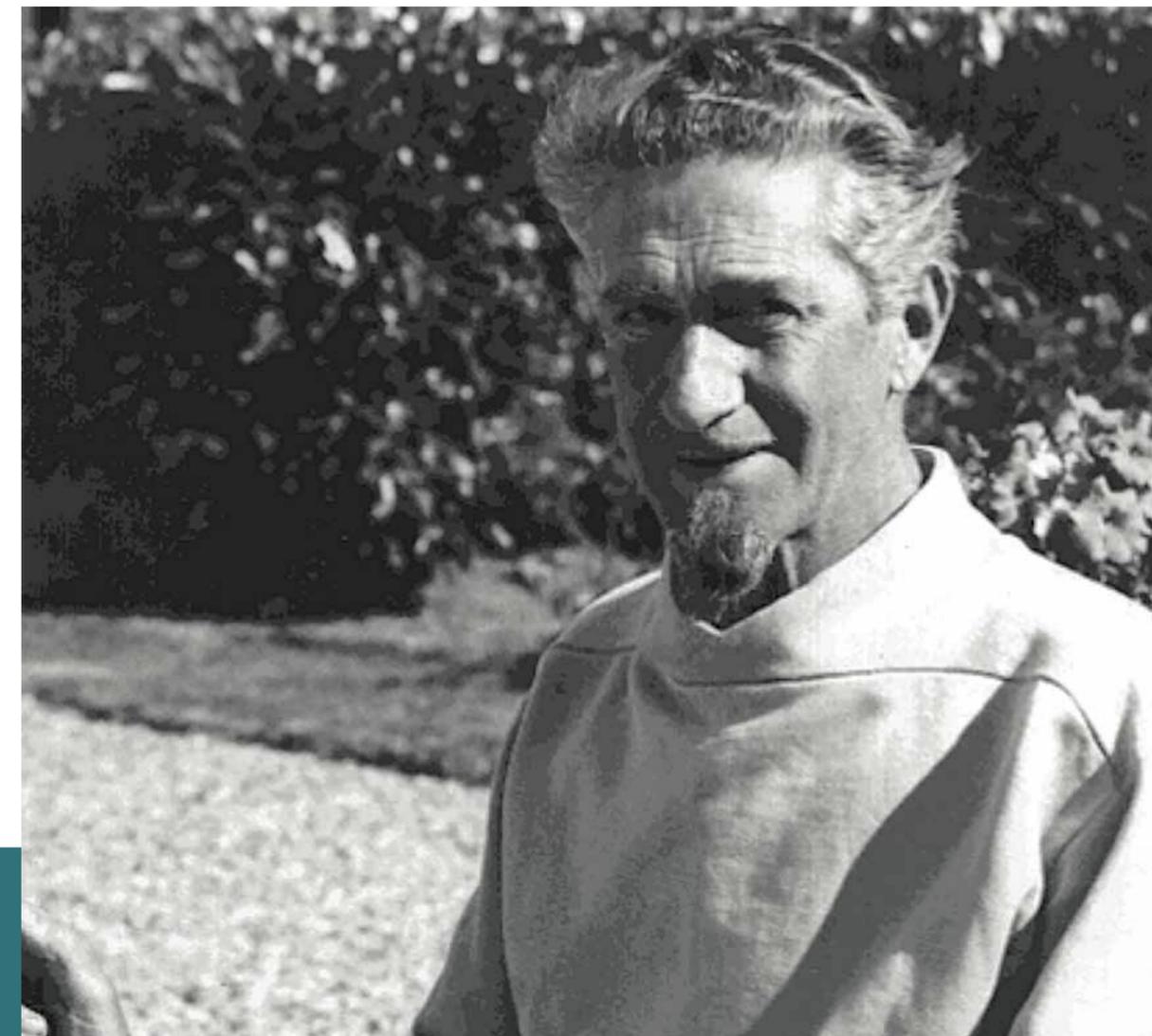
« Il est dur de vivre sans pierres  
Plus dur que sans les arbres et sans  
Les horizons.  
Pierres, sortilèges consolateurs  
Pierres, beaux anges de partout.»



Illustration :  
Portrait d'Adrian Miatlev

L'état de ses poumons l'oblige à faire de fréquents séjours à l'hôpital. Il est soigné par le Dr Bonier de Saint-Julien avec qui il se lie d'amitié. Il meurt à Lausanne en novembre 1964.

Un poète à redécouvrir !



# 15

## LA GROSSE PIERRE, BLOC ERRATIQUE DE VICTOR GAY



Il y a 40 000 ans, la plaine du Genevois était recouverte par les glaciers du Rhône et de l'Arve, venus des Alpes en transportant avec eux des milliers de roches de toutes tailles arrachées à la montagne.

Lors de la fonte de ces glaciers, les blocs erratiques en granit ou en gneiss sont restés sur place, éparpillés dans les champs et les bois de la région. La plupart de ces rochers alpins ont disparu, exploités au XIX<sup>ème</sup> siècle pour servir de pierres de taille destinées à la construction ou de ballast pour le chemin de fer.

Heureusement, certains de ces blocs, souvent situés sur les pentes boisées du Salève, du Vuache ou du Mont Sion ont échappé aux tailleurs de pierre, tel Michel Rivoire habitant à La Fontaine.

Cette « Grosse Pierre » en granit a d'ailleurs donné son nom aux prés de ce secteur. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, Victor Gay (1816-1909), notaire de Vulbens, est fier de posséder ce monolithe sur ses terres.

Cet homme sensible aux beautés de la nature décide de faire graver un grand « V. GAY » sur l'un des côtés et ses initiales sur l'autre.

Au-delà de l'aspect un peu narcissique de cette démarche, on peut aussi y voir une façon originale de protéger cette pierre d'une éventuelle destruction. Et l'histoire de ce bloc erratique se poursuit bien après la mort de Victor Gay.



*Illustration :*  
*Les glaciers régionaux vers - 35 000 ans*  
*et le trajet (en rouge) des blocs*  
*erratiques (carte de Sylvain Coutterand)*

En effet, lorsque la famille vend en 1921 « le bois du rocher » aux cinq frères Benoit, l'acte notarié précise : « à l'exclusion du granit qui reste la propriété des Gay ». Plus tard, en 1953, Georges Gay, descendant de Victor et maire de Vulbens, a même un temps songé à entreprendre des démarches officielles pour faire classer « la Grosse Pierre » au titre des monuments historiques, ou plutôt préhistoriques, comme il le précise sur un document de l'époque !



# 16

## LA VIE PAYSANNE AUTREFOIS À LA FONTAINE



Le hameau de La Fontaine a conservé son allure d'antan, avec ses fermes anciennes alignées le long du chemin montant à Raclaz. Son nom évoque l'eau des sources et nants qui ruissellent du Vuache.

Vous pouvez observer l'architecture typique des fermes savoyardes avec une partie habitation et une autre destinée à l'élevage laitier. On y trouve une écurie (étable) pour les vaches et une grange reconnaissable à sa grande porte en voûte permettant de rentrer des chars de foin, lequel était monté à la fourche sur le *so/i* (fenil) sous la toiture.

Vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, les paysans passent d'une agriculture céréalière principalement d'autosubsistance à une économie de marché avec une production laitière vendue à la fruitière et destinée à la fabrication de fromage. Les prairies s'étendent et les troupeaux plus importants nécessitent des bâtiments plus vastes et plus hauts.

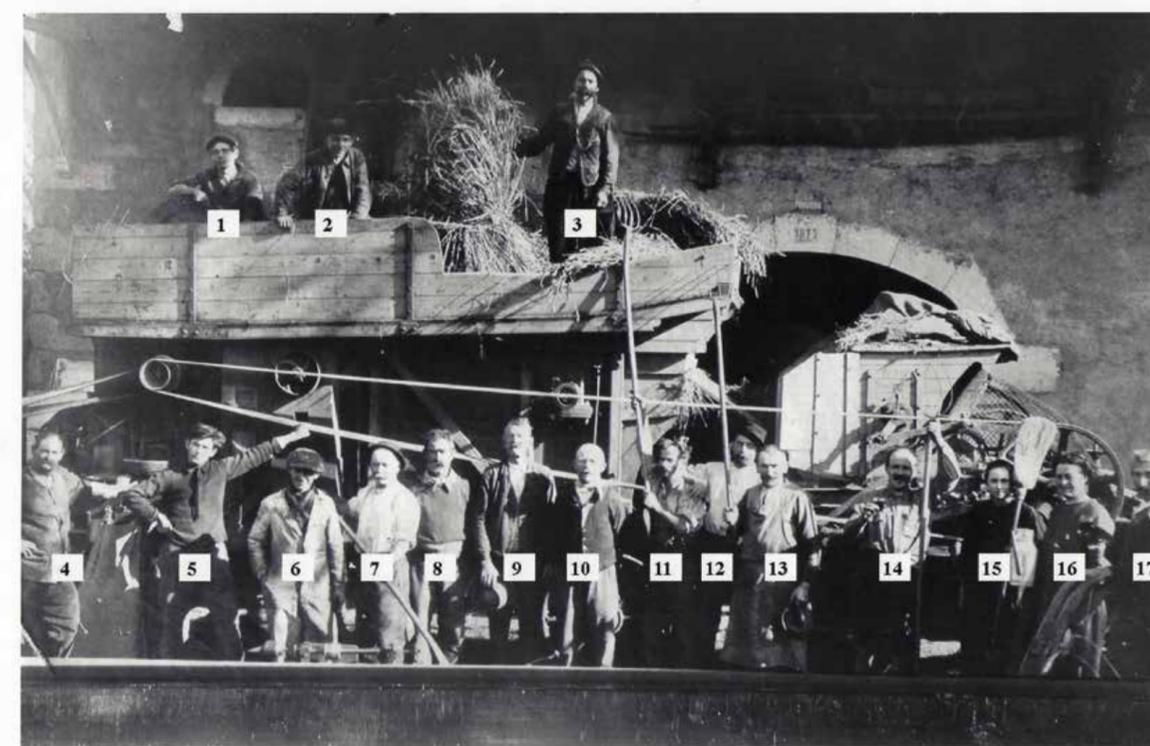
En 1925, les gros paysans possèdent une dizaine de *groles* (vaches) et on mesure leur aisance à la hauteur du tas de fumier devant l'écurie. Certains équipent leur ferme de monte-charges à griffes à foin actionnées par des câbles, encore visibles derrière vous. Dans cette société où chacun travaille sur place, l'entraide n'est pas un vain mot.



Illustration :  
La batteuse à La Fontaine en 1925

Fenaisons, moissons, battage du blé, vendanges, coupe de bois, foires aux bestiaux, saignée du cochon, pressage des fruits à *bidoyon* (cidre), venue de l'alambic pour produire la gnôle... sont des rites annuels où l'on se retrouve. Le passage de la batteuse en fin d'été réunit tous les habitants pour plusieurs jours de dur labeur, mais aussi d'agapes bien arrosées.

En 1906, Marthe Magnin écrit justement dans son cahier d'écolière que le hameau compte dix artisans ou commerçants dont deux cafés.



1925 Chez Jules MAGNIN Vulbens (74)

- |                         |                           |                    |                                  |
|-------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------------------|
| 1) François RAFFIN      | 2) Léon CHATENOUD         | 3) Eugène BURNOD   | 4) Auguste BENOIT (Guste VISSET) |
| 5) Edmond RIVOIRE       | 6) François MAGNIN        | 7) Jules MAGNIN    | 8) Jean Marie DELAVENAY          |
| 9) Jean BURLAZ          | 10) Auguste BURNET (Mami) | 11) Romain DEBULLE | 12) Gustave GENOUD               |
| 13) Antoine CHATENOUD   | 14) Ernest GAILLARD       | 15) Emilie MAGNIN  | 16) Joséphine MAGNIN             |
| 17) François GRANDCHAMP |                           |                    |                                  |

# 17

## AUGUSTE RIVOIRE, LE DERNIER GRANITEUR DU VUACHE



Grâce à sa situation au pied du Vuache et du Mont Sion, la commune de Vulbens dispose dans son sous-sol de roche calcaire et de molasse que l'on retrouve dans la construction des maisons anciennes.

En observant certains bâtiments, on y découvre également des pierres d'angles, linteaux ou marches en granite.

Les dernières glaciations quaternaires ont permis une extension des glaciers venus des sommets alpins du Valais et du Mont-Blanc, recouvrant tout l'actuel bassin lémanique. Ces glaciers ont ainsi transporté puis déposé lors de leur fonte il y a environ 25 000 ans un grand nombre de blocs de granite ou de gneiss sur les flancs du Vuache.

Ces roches, plus dures et difficiles à tailler que le calcaire du Vuache et la molasse du Mont Sion, ont cependant été exploitées surtout à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les tailleurs de pierre, dits graniteurs, étaient souvent des immigrants italiens, forts d'une belle maîtrise technique.

Ainsi à Vulbens en 1886, Michel Rivoire venu de Pignerol en Piémont, marié à Joséphine Terrier, travaille avec trois ouvriers : Louis Bossoni, Joseph Maggi et Jacques Bertran.



*Illustration :  
Auguste Rivoire pendant son service  
militaire en 1894*

Son fils Auguste lui succède en 1902 et taille la pierre durant plus de trente ans. Il vit dans cette maison jusqu'à sa mort en 1938.

Le graniteur doit aussi forger ses outils, particulièrement les coins métalliques pour débiter les blocs.

Cette pierre taillée avec un creux au centre permettait de les tremper dans l'eau quelques secondes afin d'obtenir la dureté appropriée.



# 18

## LE CHÂTEAU DE FARAMAZ



En 1440, Pierre de Faramans possédait ce domaine, étant vassal du seigneur du Vuache.

Le fief passa ultérieurement au nom des Cusinens puis des Perrucard de Ballon et enfin à Claude de Blancheville, président du Sénat de Savoie.

Le château se réduisait alors à une tour dont l'ancienneté ne fait aucun doute, étant citée dès 1466. Elle existe encore, encastrée dans le château du XVII<sup>ème</sup> siècle que Claude de Blancheville fit construire. La tour est carrée, avec des meurtrières, un escalier en pas de vis, de vieilles fenêtres rectangulaires et biseautées. Au sous-sol se trouve une cave dite « le bûcher » dont la voûte est soutenue par une colonne centrale. Une porte y donne accès, surmontée de linteaux en forme d'anse de panier et d'un écusson vide.

Les Bernois en 1534 tronquèrent la vieille tour en lui enlevant la terrasse supérieure avec ses créneaux et mâchicoulis. En 1709, Claude de Blancheville parvint à acheter la seigneurie du Vuache dont le château de Vulbens alors en ruine.

Il put alors en porter le titre de seigneur, alors qu'il en était vassal jusque-là.

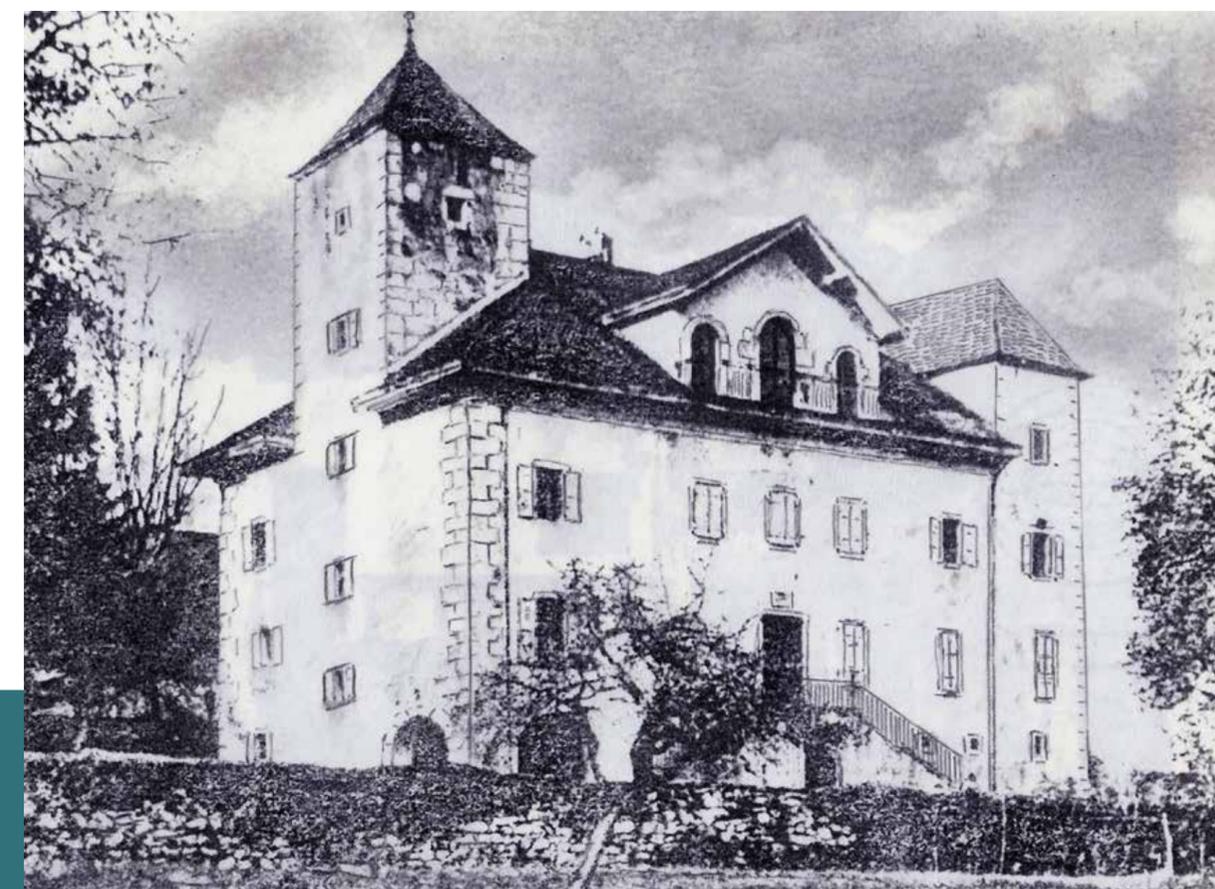


*Illustration :*  
*Dessin du château de Faramaz*  
*vers 1900 (fonds Bazin)*

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le domaine appartient au dernier marquis du Vuache, Gaston de La Grange de Chaumont (1822-1896), un poète qui mourut dans une grande pauvreté à Genève.

Il avait dilapidé sa fortune et avait été obligé de vendre une grande partie de ses terres. Le château devint alors la propriété d'héritiers lointains, la famille de Chaffoy.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il abrita la Kommandantur allemande.



# 19

## LA FERME DU CHÂTEAU DE FARAMAZ



En ces lieux, au début de ce 21<sup>ème</sup> siècle, Philippe Duret, historien du Vuache, venait volontiers solliciter la mémoire vive des fermiers du château, les frères Grandchamp.

Ce vaste corps de ferme a été rénové au XVIII<sup>ème</sup> siècle par le seigneur de Faramaz, mais il est d'origine plus ancienne, si on en juge d'après la forme des portes et des porches.

Sur le mur ouest, une pierre porte la date de 1581.

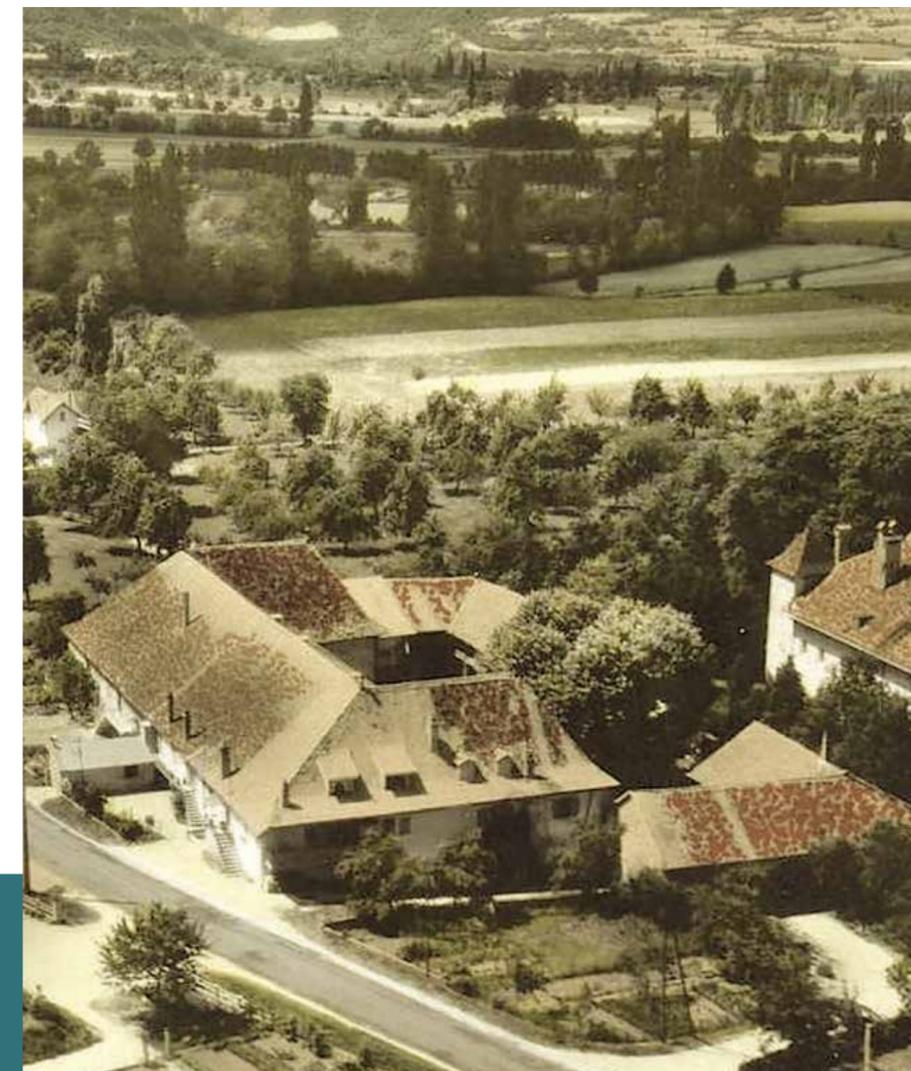
En 1793, un inventaire de ces bâtiments d'exploitation qui appartiennent depuis 1760 au marquis du Vuache, cite : « les rustiques, le pressoir, le fruitier, l'écurie des chevaux, la grange au levant, l'écurie des vaches, les caves voûtées, les fours à pain, la chambre du boulanger, la chambre au sommet des escaliers et l'écurie à cochons. »

On y trouvait aussi des chaudières en cuivre (pour le fromage), un battoir à teiller le chanvre, un tour à filer, un pétrin, des cribles et farinières, un pressoir et une pile à concasser...

Le marquis Joseph de la Grange possédait alors sur sa seigneurie 5 fermes et 4 bâtiments destinés aux cultures de céréales et à la vigne. Il louait ces biens à des paysans, mais à des baux excessifs, les fermiers s'y ruinaient ou y mangeaient leur peine.

Les quatre communautés villageoises de Bans, Chevrier, Dingy et Vulbens, excédées par ses nombreux abus, se rebellèrent contre lui.

De 1811 à 1851, le bâtiment abrita la première fruitière de Vulbens, avant que celle-ci ne soit déplacée au chef-lieu.



*Illustration :*  
*Photo aérienne de la ferme et*  
*du château de Faramaz*

# 20

## VULBENS SUR LA LIGNE DE DÉMARCATIION



Après la défaite et l'armistice du 22 juin 1940, notre région comme le reste de la France est partagée en zones :

- Une zone occupée par l'armée allemande de la pointe suisse de Chancy (Borne N°1), suivant la Vosgne jusqu'à la route nationale 206 entre Valleiry et Faramaz, puis rejoignant le Rhône à 1500 mètres en amont du chantier de Génissiat incluant ainsi Vulbens, Chevrier, Arcine, Clarafond, Éloise et Saint Germain.
- Une zone dite « libre » comprenant presque toute la Haute-Savoie et le grand sud de la France.

Ainsi le 10 juillet 1940, les Allemands contrôlent la route nationale 206 et s'installent au château de Faramaz. Des barrières coupent les principales routes rendant les passages quasiment impossibles. Les familles de Dingy désirant enterrer leurs morts au cimetière de Vulbens ne peuvent pas être accompagnées par les voisins ou amis.

Seuls les membres de la famille proche peuvent se rendre dans la zone occupée lors des obsèques.

Pour avoir un laissez-passer, il faut s'adresser à Moulins-la-Madeleine dans l'Allier ! Autant dire que beaucoup ont tenté de passer cette nouvelle frontière à leurs risques et périls. Certains ont réussi à tromper les gardes allemands, d'autres ont été arrêtés et parfois emprisonnés à Gex.



*Illustrations :  
La barrière, la guérite et le panneau sur la ligne de démarcation près de la ferme du Chêne (1km à l'est de Faramaz)*

Après une année éprouvante pour les Vulbanais, le 4 juillet 1941, barrière et guérite sont enlevées. La ligne de démarcation est logiquement déplacée au Rhône sur le pont Carnot.

Vulbens est désormais en zone libre... jusqu'à ce que les Allemands l'occupent aussi le 11 novembre 1942 à la suite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord, et ce jusqu'à la Libération le 16 août 1944.



# 21

## LA CONSTRUCTION DU PONT CARNOT : UNE PROUESSE TECHNIQUE



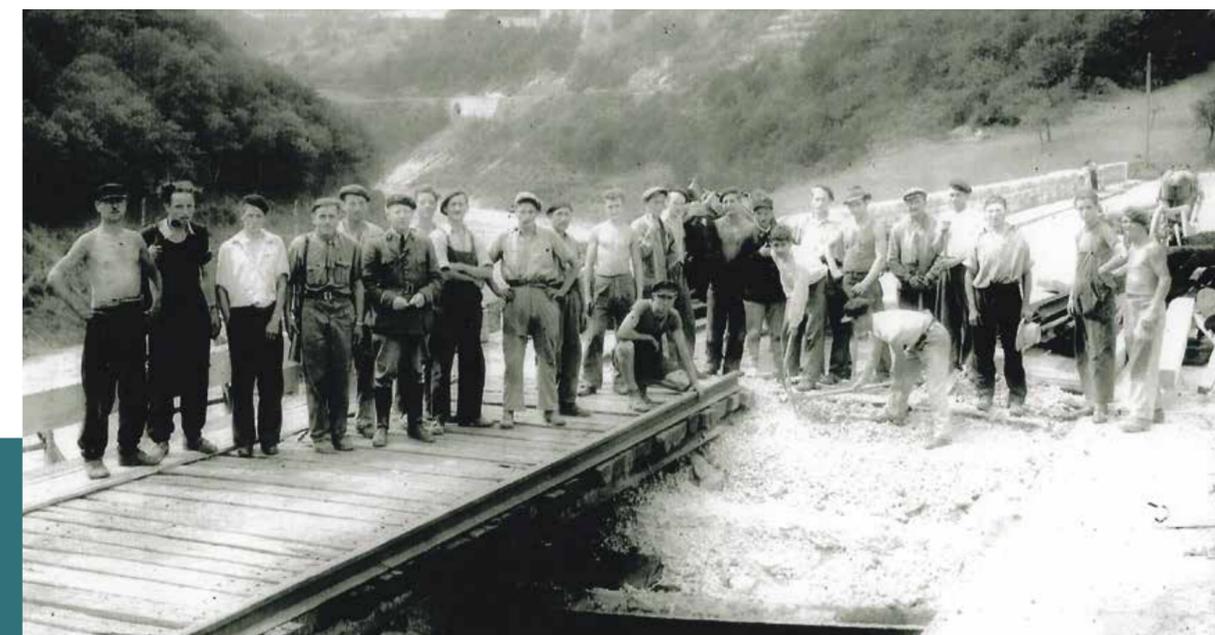
Le franchissement du Rhône constitue un défi pour nos ancêtres. C'est sous le Second Empire en 1868 que Sadi Carnot, alors jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, engage le chantier de ce pont remarquable. Construit avec des pierres de taille issues des carrières de La Foge sur le Vuache, il réussit à le terminer en cinq ans, malgré des conditions difficiles. Tout d'abord, la guerre de 1870 ralentit les travaux.

De plus, le fort courant et ses brutales variations interdisant une culée centrale, une seule arche de quarante mètres doit être construite au-dessus du fleuve, ce qui représente une prouesse technique pour l'époque.

En outre, le terrain instable en rive gauche nécessite la pose d'un caisson métallique avec l'utilisation de l'air comprimé pour refouler l'eau.

Enfin, le ministère de la Guerre exige deux coupures latérales permettant une destruction limitée de l'ouvrage en cas d'invasion. Ce sera le cas le 18 août 1944 quand les maquisards, craignant un retour des Allemands vers la Haute-Savoie font sauter le tablier du pont. Sadi Carnot connaît un destin à la fois brillant et tragique : ministre à plusieurs reprises, il est élu président de la République en 1887.

Le 25 juin 1894 à Lyon, il est assassiné par l'anarchiste Caserio et sera inhumé au Panthéon.



*Illustrations :  
Le pont Carnot en construction en 1872 et les  
maquisards sur le pont partiellement détruit  
en septembre 1944*

# 22

## LE RHÔNE À VULBENS, DES HAUTS ET DES BAS



Le Rhône est un fleuve au débit montagnard avec des hautes eaux en été dues à la fonte des neiges et glaciers (500 m<sup>3</sup>/ seconde à Chancy en juillet). L'étiage est hivernal (150 m<sup>3</sup>/s. en janvier). Mais surtout, le débit est très irrégulier, provoquant des crues et l'érosion des berges.

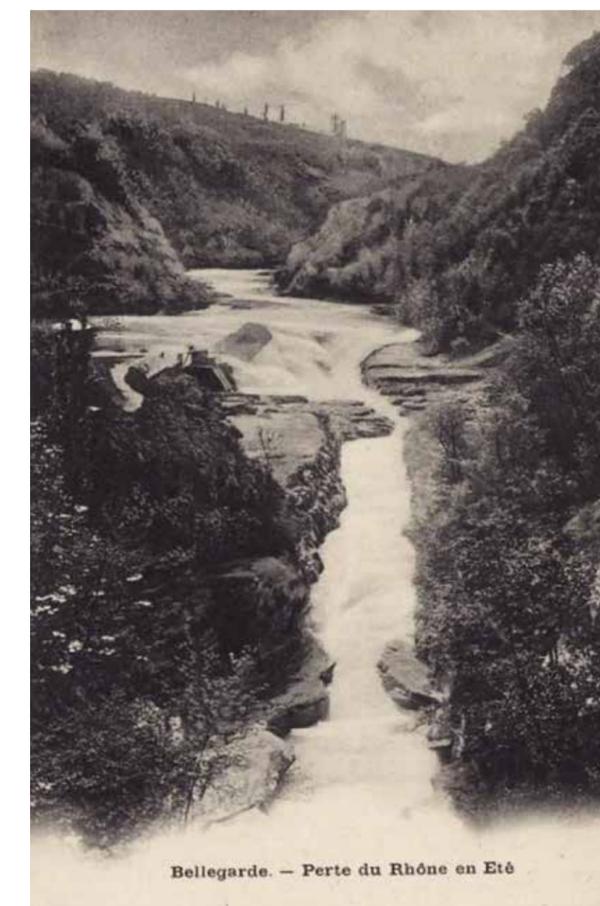
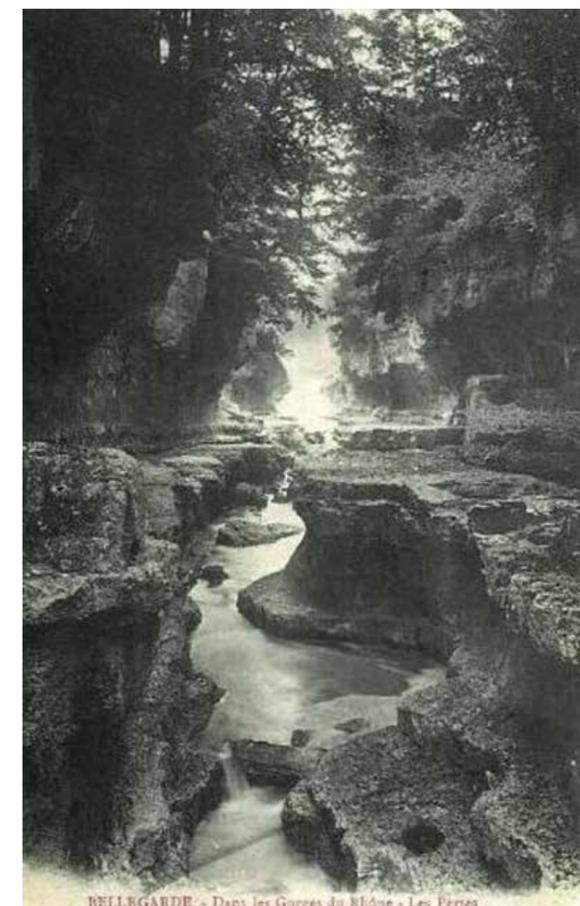
Ainsi, vers 1600, le hameau de Bans situé sur une terrasse alluviale voit celle-ci s'effondrer en partie dans le fleuve emportant l'église paroissiale. Le hameau sera alors rattaché à la paroisse de Vulbens. Ici à Cologny en 1852, 1856 et 1862, les crues emportent des terrains, maisons et le bac à traile.

Le 2 janvier 1883 au soir, un énorme éboulement sur le flanc du Crédo près du Fort l'Écluse provoque un barrage temporaire sur le Rhône qui reflue sur plus de trois kilomètres pendant quelques heures.

Le moulin Bonnet situé 200 mètres en amont du pont Carnot se retrouve complètement immergé et le meunier réveillé par son lit qui flottait contre le plafond s'en tire miraculeusement. Plus récemment, la mise en eau du barrage de Génissiat en 1948 crée une retenue d'eau en amont d'une vingtaine de kilomètres jusqu'à la cote 330,70 (mètres).

Ainsi à Cologny, le fleuve devient lac !

Malheureusement, cet ouvrage hydroélectrique majeur a provoqué la submersion d'une curiosité naturelle exceptionnelle, à savoir les fameuses pertes du Rhône tout près de Bellegarde.



*Illustrations :*  
*Les pertes du Rhône à Bellegarde*  
*au début du 20<sup>ème</sup> siècle*

# 23

## TRAVERSER LE RHÔNE AVEC LE BAC À TRAILLE



Avant la construction du pont Carnot en 1873, le Rhône constituait un obstacle pour les échanges.

Néanmoins, dès le Moyen Âge, à Coligny, un passage à gué et deux bacs rendaient la traversée possible.

De ce petit port, une embarcation rejoignait la rive opposée aux Islettes en contrebas de Collonges.

« Ainsi en 1635, le baron de La Perrière pour sa commodité fait tenir du côté de la terre de Gex en sa baronnie un bateau vis-à-vis du village de Coligny au Vuache sur le Rosne... »

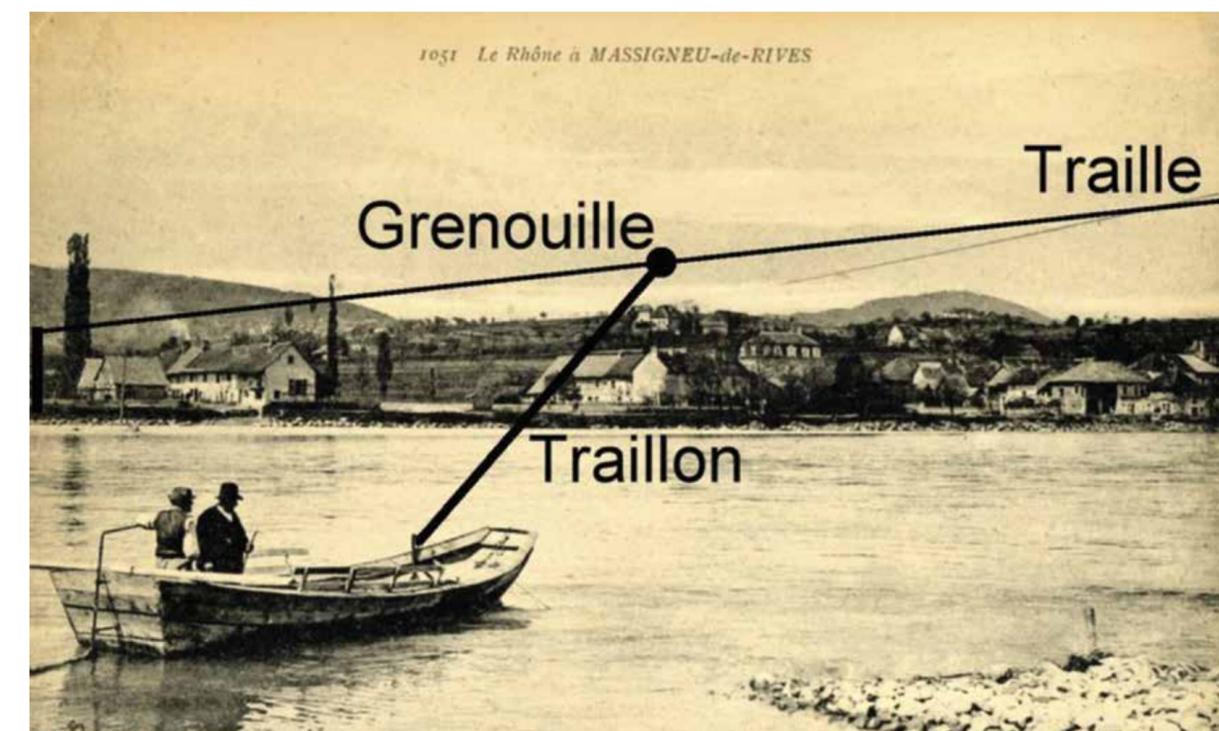
En 1835, le bac devient propriété de l'État sarde dont fait partie la Savoie.

L'autre rive est en France et les deux États s'accordent sur le fermage qui est attribué à la famille Gros de ce côté et Julliard de l'autre. La barque mesure onze mètres sur quatre et elle est guidée par une traïlle.

Il s'agit d'une chaîne de 100 mètres tendue entre les deux rives. Il faut noter qu'avant la construction du barrage de Génissiat achevé en 1948, le Rhône ici était moins large et moins profond que de nos jours.

Cependant, les crues étaient fréquentes, surtout à la fonte des neiges, et la traïlle parfois emportée par les bois flottants. Les flots impétueux provoquèrent ainsi plusieurs noyades.

La mise en service du pont Carnot entraîna la disparition de ce bac à traïlle.



Illustrations :  
Un bac à traïlle sur le Rhône  
au début du 20<sup>ème</sup> siècle



Cet ordre religieux et militaire est fondé en 1129 pendant les Croisades en Orient. Les moines vivent dans des Commanderies, bâtiments au centre de vastes domaines agricoles.

Celui-ci était établi au croisement du vieux chemin qui longe la berge et de la route antique venant du mont Vuache, non loin d'un gué qui permettait de traverser le Rhône.

En 1196, un acte mentionne déjà frère Wilhelme templier au territoire de l'église de Bans, lieu-dit Cologny, y construisant un oratoire.

Peu à peu, s'y ajoutèrent des bâtiments et une exploitation agricole. Plus loin, des maisons où logeaient des villageois.

Les Templiers bénéficiaient de droits seigneuriaux et de nombreux privilèges.

Après la dernière croisade et la chute des États latins d'Orient, l'ordre des Templiers fut dissous en 1312 par le pape Clément V. Les biens furent confiés à l'ordre des Hospitaliers, plus tard appelé ordre de Malte.

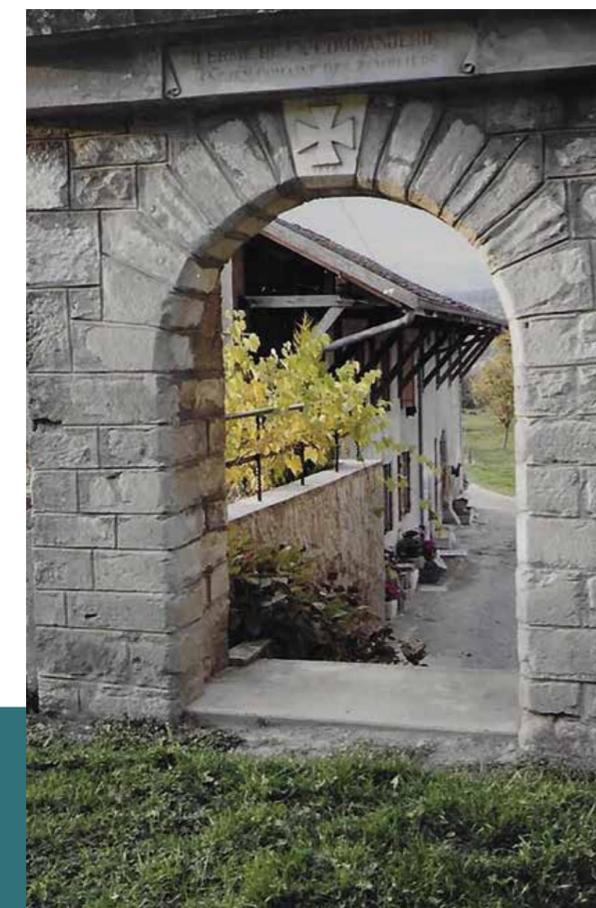
On entrait dans l'établissement de Cologny par un portail ogival. Le mur portait un clocher en molasse à deux niches en « pieds de chèvre ». Le bâtiment conventuel, qui abritait aussi la chapelle Sainte-Anne, n'existe plus.



*Illustrations :*  
Jacques de Molay (1249-1314), dernier maître des Templiers et portail ogival orné de la croix de Malte

En 1780, l'édifice tombait déjà en ruine. Il ne subsistait que l'habitation ainsi décrite : « la cuisine offre le plus d'intérêt avec sa cheminée monumentale... le four s'ouvre à hauteur au-dessus de l'âtre... sur une porte, la croix de Malte et la date de 1636. »

En l'an III du calendrier républicain (1794), la propriété fut déclarée bien national, vendue et transformée en ferme. En 1965, le propriétaire Georges Gay fit reconstruire le portail ogival des Hospitaliers.



# 25

## LE MUR DE JULES CÉSAR À VULBENS



### Quelle mouche a donc piqué les Helvètes, peuple installé sur le Plateau suisse, pour qu'ils veuillent émigrer en Saintonge (Charentes) ?

Ce qui est sûr en ce printemps de l'an 58 avant JC, c'est que Jules César, alors gouverneur des Gaules transalpine et cisalpine, s'oppose fermement à cette migration qui laisserait un vaste territoire ouvert à des invasions venues de Germanie. Pour leur périple, les Helvètes souhaitent éviter la Saône, rivière difficile à traverser, ils veulent donc franchir le Rhône entre Genève et le Vuache, avant de filer vers l'Atlantique.

Pour empêcher cette migration, César ordonne de détruire le seul pont sur le fleuve à Genève. Il fait aussi construire des remparts de bois de cinq mètres de haut sur la rive gauche du Rhône, jusqu'au Vuache. Mais cela n'effraye pas les 370 000 Helvètes qui accumulent des provisions avant de brûler leurs villages. Sous les ordres de leur chef Orgétorix, une gigantesque colonne de chars quitte le Plateau suisse. Empêchés de franchir le Rhône, les Helvètes suivent la rive droite du fleuve par le défilé de l'Écluse. En grand tacticien, César n'est pas mécontent de cette obstination, car elle lui donne un bon prétexte pour envahir de nouvelles régions en Gaule. Avec cinq légions, il attaque les Helvètes à Bibracte (Bourgogne), et leur inflige une lourde défaite.

Décimés, les survivants n'ont d'autre choix que de regagner leur territoire. Cette histoire incroyable a été contée par Jules César lui-même dans ses Commentaires sur la Guerre des Gaules. C'est aussi dans ce texte que le nom de la ville Genua est mentionné pour la première fois. Quant au fameux « Mur de César » érigé sur la rive gauche du Rhône, des historiens en ont retrouvé des vestiges et assurent que l'on peut en voir des traces au-dessus de Coligny, où le paysage s'orne par endroits d'une alternance de fossés et de talus.



*Illustrations :  
Vue aérienne du Rhône et de Coligny.  
La ligne rouge matérialise l'emplacement  
supposé du Mur de César (Photo D. Ernst).*

# 26

## LA PAROISSE DISPARUE DE BANS



Bans était une modeste paroisse située sur la rive gauche du Rhône. Elle comprenait trois hameaux au milieu de la forêt : Moissez, disparu avant 1730, Cologny où s'étaient installés les Templiers et Bans proprement dit. Elle était vouée à saint Georges et saint Annemond et comptait 12 feux (environ 60 habitants) en 1411, puis 8 feux en 1605.

Le Rhône érodait continuellement ses rives et lors de ses fureurs torrentielles emportait tout.

Selon la légende, ce fut la nuit de Noël 1599 que la falaise s'effondra dans les flots, emportant avec elle l'église de Bans.

Longtemps, quelques bâtisses et une partie du cimetière furent encore visibles sur les lieux. Vers 1870, un nouvel éboulement de terrain entraîna dans le Rhône les ruines des dernières maisons avec une soixantaine d'hectares de terres.

Ainsi Victor Gay écrivait en 1894 :

« On voyait, on distinguait, parfaitement, il y a soixante ans, moi-même j'en ai été témoin, les ossements humains au cimetière, dans la berge verticale, de trente mètres de hauteur, que l'été, durant les grandes eaux, le Rhône démolissait par fragments. »

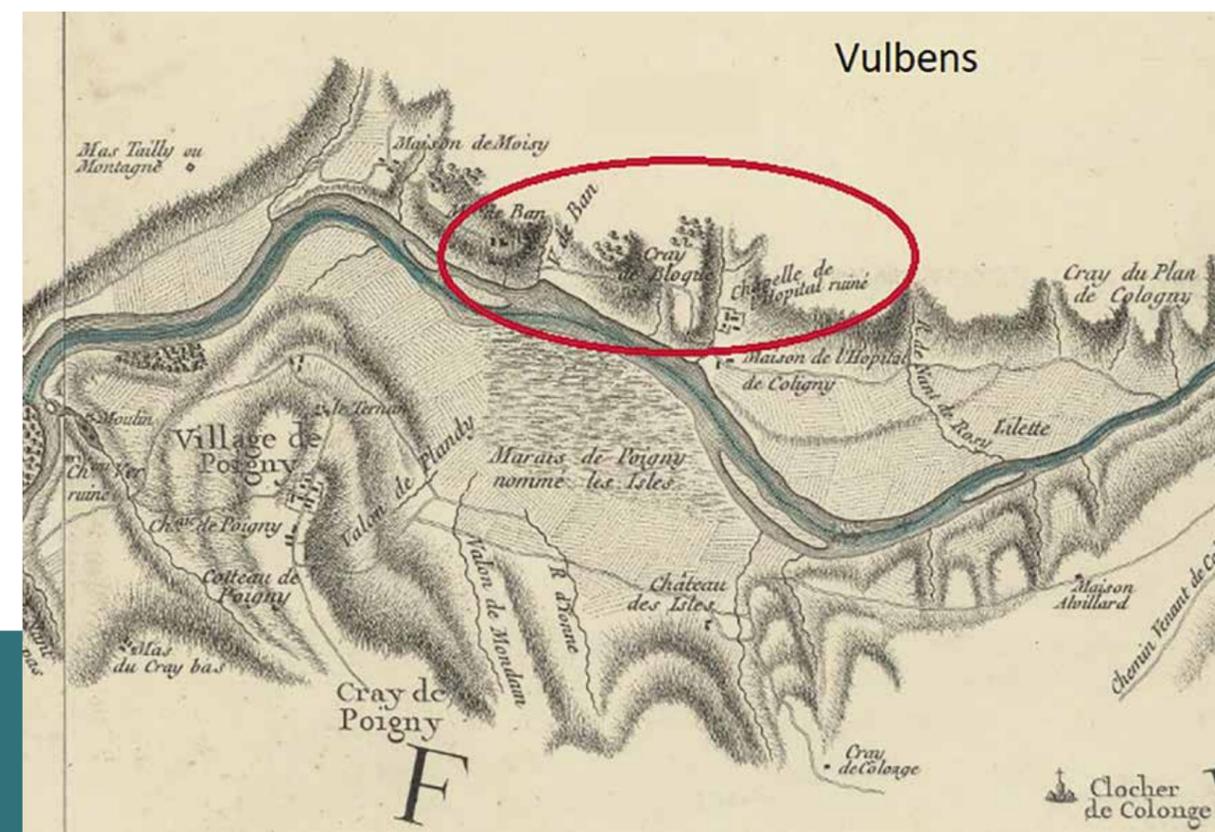


Illustration :  
Bans (cerclé de rouge) et les bords  
du Rhône sur une carte de 1760.

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il y eut une tuilerie à Moissez, cuisant une argile jaune particulièrement solide et réputée dans toute la région.

La paroisse fut rattachée à Vulbens pour le spirituel, puis en 1792, fit partie définitivement de cette commune.

Grâce à cette intégration de Bans, le territoire de Vulbens s'étend jusqu'en bordure de fleuve et reçoit des subsides de la Compagnie Nationale du Rhône, du fait de la montée du niveau de l'eau provoquée par le barrage de Génissiat achevé en 1948.



# 27

## LA BORNE FRONTIÈRE NUMÉRO 1



Les frontières entre les États sont souvent ponctuées de bornes numérotées. Ainsi, il en existe 6638 autour de la Suisse. Depuis que Genève a rejoint la Confédération helvétique après les défaites napoléoniennes, 445 cernent le canton.

Entre 1814 et 1816, après un quart de siècle de rattachement à l'Empire français, la cité de Calvin est invitée au Congrès de Vienne où les vainqueurs de l'empereur redessinent les frontières européennes. Le diplomate genevois Charles Pictet de Rochemont désire agrandir le canton jusqu'aux « frontières naturelles » des crêtes du Jura, du Mont Sion et du Salève.

Il n'obtient guère satisfaction, le Pays de Gex restant à la France de Louis XVIII et le nord de la Savoie au roi de Piémont-Sardaigne Victor-Emmanuel. Il faut dire que certains Genevois étaient réticents à intégrer autant de catholiques. Genève s'agrandit néanmoins de 30 communes savoyardes et françaises à sa périphérie. Ainsi, le canton est modeste par sa superficie mais d'un seul tenant et jointif avec le reste de la Confédération helvétique. Une petite zone franche lui permet aussi de profiter de produits agricoles frontaliers détaxés. Cette borne « 1 » date de 1756, marquant la frontière après le traité de Turin entre Genève et le royaume de Piémont-Sardaigne auquel appartient la Savoie.



*Illustration :*  
*Carte de la frontière entre la Savoie et Genève suite au traité de Turin de 1754. La borne 1 est cerclée de rouge.*

On y reconnaît les blasons respectifs (aigles et clé de Saint Pierre). En 1816, elle devient symboliquement la première borne de la Suisse, la plus occidentale. Le rattachement de la Savoie à la France en 1860 confirme cet emplacement. Plus modestement, elle marque la limite entre les communes de Valleiry, Vulbens et Chancy. Le nant de Vosogne vit passer ici moult contrebandiers, mais aussi huguenots exilés de France après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et réfugiés juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

